



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

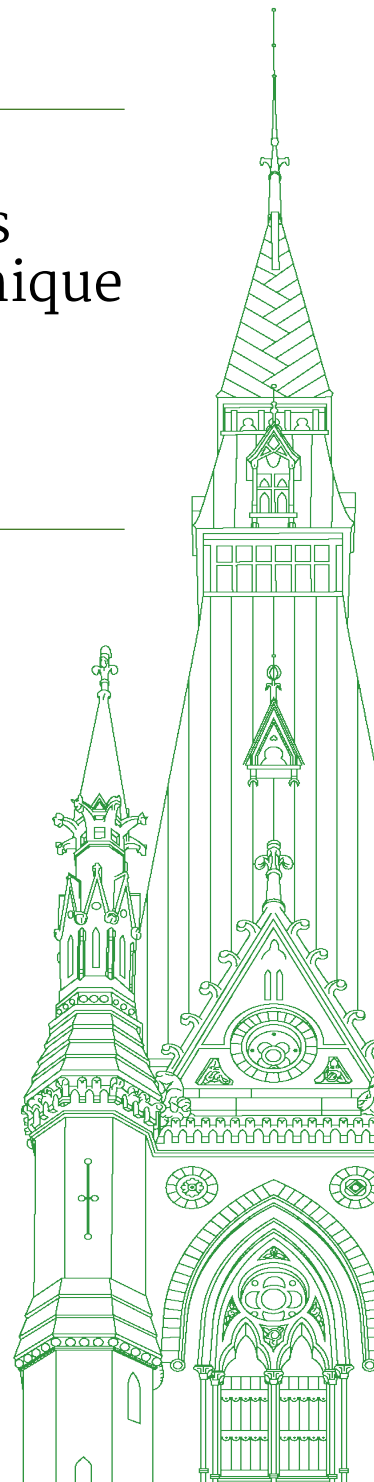
Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 026

Le jeudi 5 février 2026

Président : John Brassard



Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique

Le jeudi 5 février 2026

• (1530)

[Traduction]

Le président (John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC)):
La séance est ouverte.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue à la 26^e réunion du Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique de la Chambre des communes.

[Traduction]

Conformément à l'article 108(3)h) du Règlement et la motion adoptée le mercredi 17 septembre 2025, le Comité reprend son étude des défis que posent l'intelligence artificielle et son encadrement.

Nous accueillons aujourd'hui l'honorable Evan Solomon, le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, ainsi que Mark Schaan, qui est sous-ministre délégué au ministère de l'Industrie.

Monsieur le ministre, vous disposez de cinq minutes pour vous adresser au Comité, puis nous enchaînerons avec les rondes de questions.

Merci.

[Français]

L'hon. Evan Solomon (ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Mesdames et messieurs, merci beaucoup de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui.

Comme vous l'avez dit, monsieur le président, je suis accompagné par des fonctionnaires de mon ministère. Je me réjouis du vif intérêt du Comité envers ce genre de travail.

Comme certains d'entre vous le savent, j'ai comparu devant le comité des sciences et de la recherche à l'automne et à nouveau cette semaine, pour discuter de mon mandat et parler aux membres de ce comité du travail que nous faisons pour que l'intelligence artificielle inspire confiance aux Canadiens.

[Français]

Je suis honoré d'être devant vous aujourd'hui et de participer à cette étude essentielle sur l'intelligence artificielle.

[Traduction]

C'est simple, l'IA est une technologie transformatrice. Utilisée correctement, elle améliorera la vie des gens et servira les intérêts des Canadiens. C'est là notre mission et notre objectif. Je me réjouis

que le Comité creuse le sujet fondamental de la confiance, qui est incontournable pour avoir une IA fiable, utilisée de façon responsable.

[Français]

Si les Canadiens veulent profiter pleinement des avantages de l'intelligence artificielle, ils doivent avoir l'assurance que cette technologie est utilisée de façon sûre, équitable et responsable.

[Traduction]

Les pays qui tireront leur épingle du jeu seront ceux qui utilisent cette technologie de manière responsable, d'une façon qui inspire confiance aux gens et qui améliore la qualité de vie. L'IA est censée être au service des gens, et non le contraire.

À titre de premier ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique du Canada, je travaille à mettre en place une nouvelle stratégie nationale canadienne en matière d'IA pour les Canadiens presque deux ans plus tôt que prévu. La confiance, la sécurité et la responsabilité sont les assises de ce travail.

La stratégie canadienne en matière d'intelligence artificielle repose sur un principe et trois piliers.

Le principe de base est très simple, c'est l'IA au profit de tous, et les trois piliers sont: bâtir, donner des moyens d'action et protéger.

Voici ce que l'on entend par IA au profit de tous: c'est une technologie qui, quel que soit votre lieu de résidence au Canada, votre profil, votre âge ou votre revenu, travaillera pour vous d'une manière responsable, fiable et sécuritaire. Elle renforcera notre démocratie et permettra d'améliorer la prestation des services publics si nous la gérons correctement. Elle créera de bons emplois pour les Canadiens et protégera les gens, surtout les enfants et les groupes vulnérables. Voilà en quoi consiste le principe.

Nous utilisons déjà l'IA au profit de tous. Ce principe guide les dernières étapes de notre nouvelle stratégie nationale canadienne en matière d'IA, que nous lancerons très bientôt. La stratégie est façonnée par des apports réels, des idées transmises par des Canadiens au moyen de notre portail public, par des conseils spécialisés de la part de notre groupe de travail sur l'IA — leurs rapports sont maintenant disponibles en ligne — et des réflexions de chercheurs, de travailleurs et de chefs de file de l'industrie partout au pays.

L'objectif est simple: définir clairement ce que le Canada cherche à accomplir avec l'IA et la façon dont il le fera en prenant ses propres décisions souveraines afin que toute la population du pays en bénéficie.

Si vous le permettez, je vais vous présenter brièvement ce que cela signifie concrètement, ainsi que nos trois piliers, soit bâtir, donner des moyens d'action et protéger.

Dans le cas du premier pilier, nous bâtissons un modèle fondateur d'IA solide, souverain et sécuritaire pour stimuler la croissance économique et créer de la prospérité. Pour cela, il faut avoir l'infrastructure et, en termes simples, la puissance de calcul qui permettront aux entreprises canadiennes de développer et d'utiliser des technologies canadiennes ici, au pays.

Ainsi, les données canadiennes seront en sécurité et les citoyens du Canada jouiront d'une tranquillité d'esprit. Il y aura de nouveaux débouchés pour les innovateurs canadiens, l'économie canadienne gagnera en résilience et un plus grand nombre d'emplois seront créés et resteront au Canada. Cela prendra aussi la forme d'une souveraineté numérique. Souveraineté n'est pas synonyme d'isolement — nous sommes un pays commerçant —, mais nous aurons la capacité de choisir où nous bâtissons et où nous ferons du développement pour que les lois canadiennes continuent de gouverner le Canada.

[Français]

C'est une question de souveraineté numérique et de choix pour le Canada.

[Traduction]

Le deuxième pilier vise à donner des moyens d'action. Le Canada dispose déjà d'atouts extraordinaires en matière de talents et de chercheurs. Je n'ai qu'à penser à nos trois grands instituts nationaux d'IA: Mila à Montréal; Vector à Toronto et AMII à Edmonton. Ce sont des centres d'excellence à l'échelle mondiale, bâtis par des pionniers qui ont contribué à façonner l'IA moderne.

Nous cherchons maintenant à réduire la distance entre les idées et les retombées pour que la recherche scientifique de pointe sur l'IA au Canada conduise à une adoption de cette technologie au quotidien, à une productivité accrue et au développement d'entreprises au pays.

En voici un exemple. Une nouvelle initiative a vu le jour pas plus tard que le mois dernier: le fond de 100 millions de dollars Venture Scientist lancé par Mila et Inovia, une firme de capital de risque, afin d'investir dans les scientifiques pour que leurs idées deviennent une réalité.

Cette avancée n'a d'intérêt que si les Canadiens y participent. Pour que les habitants de toutes les régions prospèrent dans une économie axée sur l'IA, il est essentiel d'investir dans la formation et les compétences.

Le troisième pilier est de protéger. La confiance doit sous-tendre chacune de nos actions. C'est la base. Voilà pourquoi, en 2024, nous avons créé l'Institut canadien de la sécurité de l'IA, afin de rassembler des chercheurs de renom travaillant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement pour qu'ils se penchent sur les véritables dangers et les véritables mesures de protection liées à l'IA avancée. Ce travail est réalisé en collaboration avec des partenaires internationaux, car la sécurité dans le domaine de l'IA est un enjeu mondial qui exige une coopération mondiale. Nous avons la ferme intention de moderniser le cadre de protection de la vie privée du Canada pour protéger les données des Canadiens, protéger les enfants en ligne et veiller à ce que, à mesure que l'IA évolue, les droits des personnes restent au cœur de notre approche.

Quand nous parlons de protection, nous voulons dire que les Canadiens auront les outils pour se protéger contre les dangers.

L'IA évolue rapidement. Nous aussi. Nous bâtissons au Canada. Nous achetons au Canada. Nous développons une IA sécuritaire pour que tous les Canadiens aient un avenir prospère.

Merci.

• (1535)

Le président: Merci.

Nous allons passer aux questions.

Pour la première ronde de questions, vous disposez de six minutes. Nous commençons par vous, monsieur Barrett.

Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC): Monsieur le ministre, j'ai un tas de questions. Elles seront brèves. Je suis conscient que c'est un sujet complexe, mais je vous demande de bien vouloir me donner des réponses tout aussi brèves.

La première chose dont j'aimerais parler, c'est de Charlie, le robot conversationnel qu'a créé l'Agence du revenu du Canada. Ce robot conversationnel a fait du très mauvais travail. Sa fiabilité n'a assurément pas respecté les normes de service minimales ou les attentes des Canadiens qui ne doivent pas se tromper d'un sou avec l'Agence du revenu du Canada.

Le robot conversationnel n'est même pas parvenu à donner de bons conseils la moitié du temps. Tirez-vous des enseignements de cette expérience que vous appliquerez au déploiement de l'IA au sein de la fonction publique ou du gouvernement?

L'hon. Evan Solomon: Oui. Je vous remercie de la question.

Je suis bien sûr conscient de la manière dont notre gouvernement étend l'utilisation de l'IA à l'ensemble des ministères et des agences. Des efforts sont en cours pour transformer l'ensemble du gouvernement et pour rendre la fonction publique plus efficace afin de mieux servir les Canadiens. L'IA est destinée à servir les fonctionnaires, bien évidemment. Nous avons CANChat et GCTraduction.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a un registre public qui répertorie des centaines d'utilisations de l'IA par le gouvernement. Quand quelque chose ne fonctionne pas comme prévu, il y a évidemment des mesures spécifiques pour apporter des correctifs afin de servir les Canadiens avec précision et efficacité — absolument.

Michael Barrett: Monsieur le ministre, je tiens à préciser que ce robot conversationnel a coûté 18 millions de dollars aux contribuables, mais qu'il fournit des renseignements erronés aux déclarants dans 66 % des cas. Est-ce acceptable ou inacceptable?

L'hon. Evan Solomon: Selon moi, chaque fois que le gouvernement sert les Canadiens, ceux-ci exigent les normes les plus élevées en matière d'efficacité. Je sais que le Secrétariat du Conseil du Trésor et Services publics et Approvisionnement Canada ont des règles et des règlements rigoureux encadrant l'attribution de contrat, et les Canadiens s'attendent à ce que tous les ministères respectent les normes les plus élevées. Travailler à s'améliorer, c'est fondamental.

Michael Barrett: Monsieur le ministre, vous dites donc que 34 % de réponses exactes c'est inacceptable.

L'hon. Evan Solomon: Je dirais que l'objectif de l'utilisation de toute technologie est de servir les Canadiens avec le plus haut degré de précision et d'efficacité possible.

Michael Barrett: Ce n'est pas la manière la plus efficace de dire qu'il est inacceptable d'avoir des réponses qui ont un taux d'exactitude de 34 %. Vous aurez l'occasion de le dire dans votre prochaine réponse.

Nous avons constaté que le gouvernement s'apprête à prendre des mesures visant à réduire l'accès à l'information pour les Canadiens en limitant la conservation des messages instantanés et des courriels. Nous avons vu dans le scandale ArriveCAN que les principaux acteurs ont simplement supprimé des fichiers. Nous avons vu que des ministères prennent des années à répondre aux demandes d'accès à l'information.

Êtes-vous prêt à donner des assurances ou des garanties que toutes les pistes d'audit feront partie de l'intégration et du déploiement de tout système d'IA au sein du gouvernement? Si oui, lesquelles? Êtes-vous prêt à donner ces assurances aujourd'hui?

L'hon. Evan Solomon: C'est une excellente question.

J'ai deux choses à dire sur le mode de fonctionnement du Secrétariat du Conseil du Trésor et du ministre Ali dans le cadre de cette initiative. Toutes les règles et tous les processus d'approvisionnement sont suivis à la lettre afin de garantir la transparence et la reddition de comptes dans nos communications et dans le fonctionnement de tout approvisionnement ou de toute utilisation de cette technologie.

• (1540)

Michael Barrett: À titre d'exemple, il devrait être possible de faire une demande d'accès à l'information quand un courriel est envoyé, mais cela ne se produit que s'il y a un échange entre des humains. Si le produit de travail est généré par un système d'IA, il n'y a pas de trace écrite indiquant comment on en est arrivé au résultat final. Si le résultat final est simplement imprimé sur un morceau de papier dans un bureau et que la piste d'audit disparaît instantanément ou après 15 jours, on a évidemment pas le degré de transparence auquel les Canadiens sont habitués quand ils obtiennent de l'information au moyen, par exemple, d'une demande d'accès à l'information ou d'une demande de renseignement au gouvernement ou quand il y a comparution de témoins devant un comité parlementaire.

Cette possibilité n'existe pas avec l'IA, à moins que vous ne soyez personnellement responsable de venir nous voir chaque fois que nous avons une question sur un système d'IA.

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de la question.

Soyons bien clairs, tous les documents qui possèdent une valeur organisationnelle sont conservés. Évidemment, les documents éphémères ne le sont pas. Ils sont de nature éphémère.

Nous suivons toutes les règles dans la gestion de nos documents. Lorsque nous prenons une décision au sujet de l'approvisionnement, comme le fera le Conseil du Trésor, nous suivons les principes directeurs tout au long du processus.

Je dirais que le Conseil du Trésor a établi certains principes relatifs au système de prise de décision automatisée et des lignes directrices pour l'utilisation de l'intelligence artificielle générative. Il y a des lignes directrices à ce sujet.

Michael Barrett: Monsieur le ministre, pouvons-nous nous attendre à de nouvelles règles et à des consultations publiques sur ce à quoi cela ressemblera dans le cas des hypertrucages et sur la façon dont nous protégerons les enfants contre l'utilisation de l'IA

pour créer des images à caractère sexuel distribuées de manière non consensuelle en vue de les exploiter?

Le président: J'ai besoin d'une réponse très courte.

L'hon. Evan Solomon: C'est une excellente question.

Absolument. Le ministre de la Justice a déjà déposé un projet de loi qui érigerait en infraction criminelle la distribution d'images à caractère sexuellement explicite... les images issues d'hypertrucages. Nous serions ravis d'avoir des appuis pour cette mesure.

J'ai bien d'autres choses à dire au sujet des hypertrucages. C'est une question majeure.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

[Français]

Madame Lapointe, vous avez la parole pour six minutes.

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Merci beaucoup.

Messieurs les témoins, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie beaucoup d'être parmi nous.

Je crois que vous parliez du projet de loi C-16, celui du ministre de la Justice, qui va précisément porter sur ce dont mon collègue a parlé plus tôt.

Vous avez dit tantôt qu'une stratégie sur l'intelligence artificielle allait être lancée bientôt. Pouvez-vous m'en dire un petit peu plus que « bientôt »?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Je suis heureux de parler du projet de loi que nous avons déposé sur la distribution non consensuelle d'images à caractère sexuel, surtout celles générées au moyen d'hypertrucages, les fameuses images de synthèse. Nous considérons que c'est une forme d'infraction criminelle. Il y a un projet de loi sur cela. Il s'agit d'une forme de violence contre des communautés vulnérables contre laquelle nous allons agir dans des projets de loi. Nous en avons déposé certains. Il y aura une série de mesures législatives pour traiter cet aspect de notre vie privée, en mettant à jour nos lois sur la protection de la vie privée, ce qui relève de ma compétence, mais aussi, je le sais, de celle du ministère du Patrimoine, sous la direction de M. Miller.

Il s'agit de préoccupations légitimes de la part des Canadiens. Pour ce qui est de notre stratégie, il serait peut-être bon d'informer les Canadiens que nous avons mis sur pied un groupe de travail national composé de 28 experts provenant de partout au pays, qui ont présenté des rapports portant sur les différents aspects, notamment la sécurité, la main-d'œuvre, les compétences et la formation, l'infrastructure et l'adoption. Ces rapports sont très complets et fort intéressants.

Nous avons organisé des séries de tables rondes. Le public peut les regarder. C'est très transparent.

Nous avons également reçu plus de 11 000 réponses de la part du public. C'est le nombre le plus élevé, je crois, dans l'histoire du ministère. Ce sont de longues réponses réfléchies de la part de Canadiens. Elles sont également publiées en ligne; les gens peuvent donc les lire.

Nous avons organisé de multiples tables rondes. Ce matin, j'ai participé à une table ronde fantastique. C'est le mois de l'histoire des Noirs, et j'ai participé à une table ronde avec des Canadiens noirs qui travaillent dans le milieu de la technologie. Ils ont des inquiétudes réelles au sujet des biais. Nous avons parlé de transparence et de système décisionnel automatisé pour s'assurer qu'il n'y a pas de biais intégré. Voilà le genre de choses auxquelles nous nous arrêtons dans nos mesures législatives.

Notre stratégie sur l'IA, comme je l'ai dit, prévoit la construction de l'infrastructure. Il est crucial de donner des moyens d'action à la main-d'œuvre, des compétences et de la formation, pour que la main-d'œuvre du futur soit déjà là. Je sais que le présent comité étudie le volet de la protection, celui de l'éthique. Il s'agit d'une conversation très importante. Comment pouvons-nous nous doter d'une IA fiable et responsable, de manière à en retirer les avantages et à en atténuer les inconvénients? Une partie de cette stratégie de protection repose sur nos lois, et une autre partie consiste à créer des centres de données souverains et des entreprises souveraines, car nous pensons que la souveraineté est une forme de sécurité.

• (1545)

[Français]

Linda Lapointe: Merci beaucoup. Nous avons encore du temps.

J'ai trouvé intéressant que vous reparliez de l'hypertrucage et des images non consensuelles. C'est sûr et certain que tout le monde est intéressé par ça. Vous avez parlé des piliers. Vous avez parlé un peu de votre stratégie. Vous avez fait plusieurs consultations et vous avancez dans le dossier. Je présume que vous allez analyser tout ça avant de présenter la stratégie.

Vous avez aussi parlé des trois piliers auxquels vous travaillez. Voulez-vous nous fournir plus de détails sur ces trois piliers?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Bien sûr.

[Français]

Je vous remercie de me donner l'occasion d'en parler.

[Traduction]

Permettez-moi d'en parler un peu plus à fond. Je peux peut-être vous donner plus de détails sur ceux-ci.

Il y a, au cas où des Canadiens ne le sauraient pas, une Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'intelligence artificielle. Cette stratégie prévoit un investissement de 2 milliards de dollars pour que les entreprises, les innovateurs et les chercheurs aient accès à la capacité de calcul. Certaines personnes pensent que la capacité de calcul est en quelque sorte ce qui permet de stimuler l'innovation et l'ingéniosité. C'est fort important. Il y a aussi le Fonds d'accès à une capacité de calcul pour l'intelligence artificielle qui permet de cibler des entreprises afin de leur faciliter l'accès aux capacités de calcul dont elles ont besoin pour innover.

Les petites entreprises représentent 95 % de notre économie. Elles doivent avoir accès aux outils, sinon, elles ne peuvent pas devenir productives. Cette mesure les aide. En ce qui a trait à la capacité de calcul, nous avons également le défi d'aider à bâtir l'infrastructure.

Nous soutenons aussi les chercheurs. Cette année, nous construirons un superordinateur que les universités et les chercheurs du pays pourront utiliser. Nous nous joindrons ainsi au peloton de tête

du G7, et nous pourrions demeurer à l'avant-garde de la recherche. Il y a le volet de la recherche, celui de l'infrastructure, celui du soutien aux entreprises, mais aussi le volet de la formation et des compétences, lequel est très important. Il est crucial que les gens aient des connaissances en intelligence artificielle, qu'ils soient à l'aise avec cette technologie, qu'ils la comprennent et qu'ils aient les compétences pour l'utiliser.

[Français]

Linda Lapointe: Merci beaucoup. Ce que vous dites est intéressant.

Vous avez parlé d'un investissement qui profiterait aux universités, si j'ai bien suivi.

Avez-vous suffisamment de fonds à investir? Vous parlez d'un super centre de données. Pouvez-vous continuer à aller dans ce sens?

[Traduction]

Le président: Vous disposez de moins de 10 secondes pour répondre, monsieur le ministre. Je suis désolé.

L'hon. Evan Solomon: Nous avons le défi de la capacité de calcul pour l'intelligence artificielle. Il s'agit d'un fond de 700 millions de dollars. Nous avons déjà prévu les fonds pour cette mesure. Oui, nous avons les moyens de tout mettre en œuvre.

[Français]

Linda Lapointe: Merci beaucoup. C'était très intéressant.

[Traduction]

Le président: C'est merveilleux. Merci.

[Français]

Monsieur Thériault, vous avez la parole pour six minutes.

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Merci, monsieur le président.

Je vous souhaite la bienvenue, monsieur le ministre.

Nous sommes contents de vous voir après 10 interpellations à ce comité.

Vous avez souligné tout à l'heure les 11 300 témoignages que vous avez recueillis et qui inspirent votre stratégie. Plusieurs experts, soit 160, ont signé une lettre remettant en question les assises de votre consultation. Un des problèmes est que, comme vous acceptiez des réponses anonymes, ça a pu permettre à des experts d'utiliser l'intelligence artificielle pour inonder la consultation de réponses générées par l'intelligence artificielle. La consultation a été menée en un temps record, ce qui a fait dire ceci à Jonathan Roberge, un professeur titulaire à l'Institut national de la recherche scientifique:

C'est franchement problématique d'avoir voulu traiter de cette manière les réponses du public à partir de l'IA, parce qu'il y a des biais qui viennent avec ce genre d'utilisation. Demander à une IA de produire un rapport sur l'IA, c'est le chien qui mord sa queue [...]

Qu'avez-vous à répondre sur le fait que nous ne sommes même pas certains que les témoignages analysés proviennent de personnes réelles et que l'analyse de base faite par l'intelligence artificielle n'est pas biaisée par leurs propres biais?

• (1550)

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie beaucoup de cette bonne question.

[Traduction]

Je me permets de remercier de nouveau les 28 membres du groupe de travail qui ont fait diligence. Je remercie les Canadiens qui ont pris le temps de donner leur avis; ils ont été plus de 11 000. Cela faisait partie de la consultation. Il était fort important d'en tenir une de cette taille, ouverte au public. Elle a permis de recueillir de la véritable rétroaction que nous avons maintenant mise en ligne. La population peut suivre et participer à cette conversation pour tenter de créer un processus aussi démocratique, ouvert et transparent que possible.

Je sais que le député comprendra que cette technologie évolue rapidement. Si nous n'avions pas utilisé de nouvelles efficacités pour nous aider à analyser les 11 000 documents, il nous aurait fallu de huit à dix mois. Au lieu de prendre huit mois, nous avons eu de l'aide, ce qui nous a permis de traiter l'information en huit jours et de rencontrer les membres du groupe de travail.

Je crois qu'il est fort important de comprendre que la rapidité a de l'importance, mais l'exhaustivité aussi.

Nous tiendrons d'autres consultations. Elles se poursuivront.

[Français]

Luc Thériault: Avez-vous utilisé, oui ou non, l'intelligence artificielle pour mener ces consultations?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Je veux faire une distinction. Nous avons, bien entendu, lu les 28 rapports du groupe de travail. Je les ai lus personnellement, et mon équipe aussi. Oui, dans le cas des 11 000 avis, nous avons conçu un système conforme à la réglementation gouvernementale, pour qu'il soit sûr et sécurisé, en utilisant l'intelligence artificielle et un système gouvernemental, pour nous aider à comprendre les données et à traiter les 11 300 commentaires que nous ont envoyés des gens.

[Français]

Luc Thériault: Vous confirmez donc les préoccupations des experts qui parlent d'idées préconçues potentielles liées à votre lecture.

Il y a 160 universitaires, juristes, experts, organisations de la société civile et organisations de défense des droits de la personne qui ont dit ceci, en ce qui a trait à votre processus:

Le processus de consultation actuel suggère un sérieux mépris des préoccupations aussi diverses que connues de la population canadienne par rapport aux risques et aux dangers liés aux technologies que l'on désigne actuellement par le terme « intelligence artificielle ». Cette impression découle de l'urgence créée de toutes pièces suscitée par la brièveté du délai imposé pour présenter des opinions éclairées sur un sujet aussi complexe et important que l'IA, des propos dominants du sondage connexe, de son cadre prédéterminé, de la priorité qu'il accorde aux intérêts commerciaux et économiques et de l'absence de défenseurs et de représentants des droits de la personne et des libertés civiles au sein du Groupe de travail sur la stratégie en matière d'IA [...]

Que répondez-vous à cette critique?

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie encore une fois de votre question.

[Traduction]

Il me semble, pour que les choses soient claires, que la population veut que le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique utilise les outils, puisqu'il doit justement s'assurer que l'utilisation de ceux-ci est responsable. Nous voulons un gouvernement qui innove tout en étant responsable.

Je comprends les préoccupations du député. Les résumés générés par l'intelligence artificielle n'ont pas été déterminants. Il y a des êtres humains qui ont participé. À l'évidence, nos équipes ont participé. Cependant, nous voulons des outils qui aideront le gouvernement à travailler plus efficacement, pour avancer rapidement, afin de ne pas prendre de retard.

Je suis très fier que nous cherchions des gains d'efficacité, que nous ayons réussi à faire en huit jours quelque chose qui aurait pu prendre huit mois, et que ce soit transparent. Vous pouvez lire toutes les réponses simplement pour vous en rendre compte par vous-même.

Enfin, pour veiller à ce que la stratégie nationale sur l'intelligence artificielle ne soit pas prédéterminée, nous ne l'avons pas encore lancée. Nous sommes toujours en communication avec les intervenants. J'ai eu une réunion avec ceux-ci ce matin. La table ronde a été phénoménale. J'ai rencontré la cheffe nationale de l'Assemblée des Premières Nations à une table ronde sur l'intelligence artificielle.

[Français]

Luc Thériault: Excusez-moi.

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: J'ai rencontré des représentants des provinces et des territoires la semaine dernière.

[Français]

Luc Thériault: Excusez-moi, je n'ai pas beaucoup de temps.

Combien avez-vous rencontré de ces 160 experts qui ont fait une critique, quand même? Combien avez-vous rencontré de ces 160 experts qui ont signé cette lettre?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Je serai franc, je ne connais pas le nom de ces 160 personnes, car je ne sais pas de qui vous parlez. Cependant, nous avons participé à des tables rondes sur les relations avec les intervenants. Nous utilisons les outils que nous avons. Je rencontre des gens pour que la stratégie nationale reflète et protège les valeurs canadiennes de la meilleure façon possible.

● (1555)

[Français]

Le président: Merci. Votre temps est écoulé, monsieur Thériault.

[Traduction]

Monsieur Cooper, pour la deuxième ronde, vous disposez de cinq minutes. Vous avez la parole, monsieur.

Michael Cooper (St. Albert—Sturgeon River, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre.

Monsieur le ministre, votre gouvernement a donné 240 millions de dollars de fonds public à Cohere, dans le cadre de votre fameuse Stratégie canadienne sur la capacité de calcul, pour qu'elle construise un centre de données sur l'intelligence artificielle.

Nous savons que Cohere a remis ces 240 millions de dollars de fonds publics à une entreprise américaine, CoreWeave, pour construire et exploiter le centre de données. Dans les faits, c'est un cadeau de 240 millions de dollars non pas à une entreprise canadienne, mais à une grosse entreprise américaine de haute technologie, dont le siège social est au New Jersey.

N'est-il pas vrai que votre gouvernement savait, dans la période précédant ce cadeau de 240 millions de dollars, que l'argent irait directement dans les poches d'une entreprise qui a son siège social aux États-Unis?

L'hon. Evan Solomon: J'espère que les Canadiens savent que nous sommes très fiers d'avoir investi dans Cohere.

Seulement quatre pays dans le monde ont des entreprises de grand modèle de langue. Ces entreprises inventent, comme chacun sait, les intelligences artificielles générales. Il y en a aux États-Unis. Il y en a en Chine. Il y en a une en France et une au Canada. Dans l'espace entrepreneurial, c'est l'entreprise Cohere. Elle a construit au Canada...

Michael Cooper: Monsieur le ministre, avec respect, je vous ai posé une question très précise. Je vous ai demandé si, dans la période précédant ce cadeau de 240 millions de dollars de fonds publics à Cohere, le gouvernement savait que l'argent irait directement dans les poches d'une entreprise américaine. Le savait-il: oui ou non?

L'hon. Evan Solomon: Je le répète, nous sommes très fiers d'avoir investi dans une entreprise canadienne, Cohere, qui crée des emplois au Canada, qui détient des droits de propriété intellectuelle canadienne et qui innove au Canada. Son siège social est ici. Elle veut construire ici, et c'est une entreprise qu'il est vraiment important de soutenir.

Michael Cooper: Monsieur le ministre, mon temps est limité. Peut-être ne répondez-vous pas à ma question parce que la réponse est embarrassante pour le gouvernement puisque c'est oui.

Un fonctionnaire d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, par exemple, a été cité le 23 décembre 2024 dans un article du *Globe and Mail*. On peut lire que CoreWeave a été intégré au processus et que le cadeau de 240 millions de dollars a été fait parce que le gouvernement y a vu une possibilité d'agir rapidement. Autrement dit, votre gouvernement a jugé plus important de tenir une conférence de presse pour faire bonne figure que de s'assurer qu'un quart de milliards de dollars de fonds publics resterait au Canada. N'est-ce pas exact?

L'hon. Evan Solomon: Encore une fois, notre objectif est d'investir dans les champions canadiens. Nous n'essayons pas de dire aux entreprises comment innover ni comment mener leurs affaires. C'est le travail des PDG, et je sais que le député respecte cela. Le gouvernement ne dit pas aux gens comment mener leurs affaires, mais nous investissons, et nous allons soutenir une championne canadienne comme Cohere, avec sa propriété intellectuelle canadienne et son siège social au Canada. C'est une entreprise dont nous voulons au Canada. Je suis convaincu que le député y est favorable.

Michael Cooper: Monsieur le ministre, si le gouvernement souhaite vraiment soutenir les champions canadiens, nous savons que plusieurs entreprises canadiennes ont une expertise et une technologie comparables à celles de CoreWeave. Par exemple, eStruxture exploite 14 centres de données qu'elle a elle-même bâtis. Si vous allez donner 240 millions de dollars de l'argent des contribuables pour bâtir et exploiter un centre de données, ce qui est exactement ce à quoi cet argent a servi, pourquoi votre gouvernement n'a-t-il

pas assorti ce financement d'une condition selon laquelle le centre de données doit être bâti et exploité par une entreprise canadienne?

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de la question.

Nous avons investi dans Cohere, une entreprise d'importance nationale. Soit dit en passant, en tant que gouvernement, nous avons signé un protocole d'entente avec Cohere pour nous assurer que nous, le gouvernement, utilisons une technologie canadienne. Nous voulons nous assurer qu'une entreprise comme Cohere, qui dispose d'une technologie de calibre mondial, emploie des Canadiens et reste ici.

Vous avez également mentionné eStruxture et Denvr. Il y a aussi d'autres entreprises canadiennes formidables. Nous avons des moyens de...

Michael Cooper: Monsieur le ministre, en fin de compte, votre gouvernement a distribué 240 millions de dollars de l'argent des contribuables sans y rattacher de conditions. Pire encore, votre gouvernement savait depuis le début que l'argent irait directement à une entreprise américaine. Il s'agit purement et simplement d'une subvention d'un quart de milliard de dollars à une entreprise américaine, gracieuseté des contribuables canadiens. Il n'était pas nécessaire qu'il en soit ainsi.

• (1600)

L'hon. Evan Solomon: Nous sommes fiers d'investir dans Cohere. Ils ont bâti un centre de données ici, au Canada. Je ne vais pas dire aux PDG comment développer leur entreprise. C'est une licorne, une excellente entreprise. Je ne vais pas dénigrer Cohere. En tant que gouvernement, nous sommes très fiers de soutenir une entreprise de calibre mondial. C'est une question de souveraineté. Je sais que le député s'intéresse à la souveraineté, tout comme nous. Nous voulons nous assurer que les Canadiens utilisent des modèles fondateurs canadiens pour l'intelligence artificielle — pas des modèles américains ou chinois, mais bien canadiens. C'est ce que propose Cohere.

Le président: Merci.

Madame Church, vous avez cinq minutes.

Leslie Church (Toronto—St. Paul's, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur le ministre. Bienvenue, monsieur le sous-ministre.

Pour revenir à ce dernier échange, je pense qu'il est vraiment important que le Canada se soucie de la question de la souveraineté dans ce domaine. En mobilisant et en soutenant nos chercheurs et nos industries, nous plantons un drapeau face au monde entier dans une industrie qui va façonner notre avenir de manière que nous commençons à peine à concevoir.

Monsieur le ministre, j'ai rencontré ce matin une organisation formidable, la Coalition of Innovation Leaders Advancing Respect, ou CILAR, qui se trouve en ville. Cette plateforme représente des entreprises de premier plan, des établissements d'enseignement, des organismes communautaires et des employeurs. Elle a pour mission de doter 100 000 Canadiens de compétences en intelligence artificielle et en technologies numériques au cours des prochaines années. Cela montre à quel point ce secteur est à nos portes, que cela nous plaise ou non, que nous y soyons préparés ou non. Cette nouvelle ère est à nos portes, et nous devons adopter une approche intelligente, stratégique et souveraine pour y faire face.

La question que je vous pose aujourd'hui porte sur l'état actuel de nos investissements dans l'infrastructure d'intelligence artificielle au Canada. En faisons-nous assez sur le plan de l'infrastructure pour répondre aux besoins des acteurs, des chercheurs et des entreprises qui cherchent à se tailler une place dans ce domaine?

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de la question. Je ne doute pas que ma collègue a eu une réunion intéressante.

Permettez-moi de revenir sur la question des compétences et des talents, car dans un sens, il s'agit d'une autre forme d'infrastructure. Il faut avoir la propriété intellectuelle, et il faut effectuer les travaux de recherche nécessaires pour développer ces entreprises. Comme la députée le sait, nous sommes très fiers du dernier budget, qui prévoit un investissement de 1,7 milliard de dollars pour attirer des talents et ainsi recruter 1 000 chercheurs de calibre mondial et leurs laboratoires, accueillir des boursiers postdoctoraux et soutenir les universités. C'est important, parce que beaucoup de ces entreprises sont dérivées d'incubateurs. Que ce soit à Waterloo, à Sherbrooke, à l'Université de Toronto, à l'Université de l'Alberta ou à l'Université de la Colombie-Britannique, nos campus génèrent des entreprises fantastiques.

Il convient aussi de mentionner à la députée que le Canada compte 800 000 travailleurs dans le domaine du numérique. Il est important d'investir dans ce secteur, puisque c'est celui qui connaît la plus forte croissance au sein de notre économie. Pour mettre les choses en perspective, nous comptons actuellement près de 3 000 entreprises purement consacrées à l'intelligence artificielle. Il y a des gens derrière ces entreprises — comme Cohere, que nous avons mentionnée — et il y a littéralement des milliers d'entreprises qui œuvrent dans les domaines de la santé, du transport et de l'agriculture.

J'étais à l'Université de Guelph, où ils mettent à profit de l'intelligence artificielle pour aider nos agriculteurs à mieux cultiver les aliments. Dans le domaine des soins de santé, ils s'en servent pour réduire les temps d'attente, aider lors des chirurgies, réduire la nécessité d'effectuer des chirurgies supplémentaires et faciliter les chirurgies du cerveau... La technologie est fantastique et elle va transformer le paysage. C'est très important. Nous devons investir dans ce genre d'infrastructure, et c'est justement ce que nous faisons. Nous avons trois chaires de recherche qui y travaillent. C'est ce que font les Instituts de recherche en santé du Canada et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Ce sont des éléments très importants.

Nous investissons dans ce genre d'infrastructure, mais aussi, comme je l'ai dit, dans la construction comme telle... Cette année, vous verrez que nous investissons dans notre capacité informatique afin de pouvoir mettre sur pied des centres de données souverains et nous assurer d'avoir l'infrastructure nécessaire. Je sais que c'est un sujet qui en préoccupe certains.

J'étais à un centre de données construit par une grande entreprise canadienne appelée QScale, à Lévis, juste à l'extérieur de Québec. Cette entreprise a construit un centre de données de 1,2 milliard de dollars, d'une capacité d'environ 140 mégawatts, alimentée à l'énergie propre. Il y a des préoccupations quant à la consommation d'eau, mais elle utilise ce qu'on appelle un « système en boucle fermée ». Autrement dit, elle réutilise l'eau. Bon nombre de ces centres de données sont également sur le point de réutiliser la chaleur qu'ils génèrent pour chauffer des serres. Il y a des moyens de bâtir tout cela de manière à stimuler l'innovation et à optimiser l'eau

et l'énergie consommées. En passant, tout cela a été fait au moyen d'investissements privés.

C'est en train de se produire. L'infrastructure est en train d'être construite, mais nous devons nous assurer qu'une fois l'infrastructure en place, les gens y font confiance... Je reviens à cela. La confiance est importante. Je dis souvent que la technologie évolue en fonction des innovations, mais les citoyens évoluent en fonction de la confiance qu'ils ont à l'égard des produits. Sans cette confiance, les consommateurs n'adoptent pas les produits. C'est donc un aspect primordial.

• (1605)

Le président: Merci, monsieur le ministre.

[Français]

Monsieur Thériault, vous avez la parole pour cinq minutes.

Luc Thériault: Merci.

Monsieur le ministre, des entreprises ont dit explicitement que l'intelligence artificielle générale pourrait surpasser l'intelligence humaine. Un consensus s'est dégagé devant ce Comité, où les experts faisaient une distinction entre, d'une part, l'intelligence artificielle qu'on appelle « IA outil ou spécialisée », qui est prometteuse dans certains domaines comme le milieu médical ou la croissance économique, et, d'autre part, l'intelligence artificielle générale, qui peut être problématique actuellement parce qu'elle n'est ni contrôlée et ni comprise de ceux qui la créent.

Monsieur le ministre, ce sont des lauréats de prix Nobel, des scientifiques de premier plan du domaine de l'intelligence artificielle, des PDG des principales entreprises d'intelligence artificielle comme Anthropic, OpenAI et Google DeepMind qui nous avertissent que la superintelligence artificielle pose des risques pour l'humanité.

Quelles mesures allez-vous prendre pour gérer la superintelligence artificielle?

L'hon. Evan Solomon: C'est une question très importante.

[Traduction]

Nous avons trois instituts nationaux.

Il y a l'Institut Vector, à Toronto. Geoffrey Hinton est l'un des parrains de l'intelligence artificielle. De nombreux Canadiens diront: « Oh oui, M. Hinton nous a mis en garde à ce sujet. » On lui a décerné un prix Nobel. C'est un sujet qui le préoccupe.

Yoshua Bengio a reçu le prix Turing. Il travaille à l'institut Mila et fait partie de notre écosystème de sécurité de l'IA et de notre institut de la sécurité. J'ai beaucoup discuté avec ces gens.

Je dirais que Rich Sutton, qui dirige l'AMII, l'Alberta Machine Intelligence Institute, a un point de vue légèrement différent.

Il n'y a pas nécessairement un consensus fort, mais il y a de véritables questions et préoccupations. J'ai lu sur ce que serait l'intelligence artificielle générale, et les gens me posent beaucoup de questions à ce sujet.

Je pense que notre rôle ne consiste pas à tout présenter avec des lunettes roses ni à jouer les prophètes de malheur, mais plutôt à trouver une façon pragmatique d'utiliser ces technologies en toute sécurité. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons un institut de la sécurité de l'intelligence artificielle, de même que des lois sur la protection de la vie privée et des données, afin de protéger les Canadiens...

[Français]

Luc Thériault: Certains suggèrent que le Canada soit un chef de file à l'échelle mondiale pour faire en sorte qu'on puisse éviter ces problèmes.

Quand vous dites qu'il n'y a pas de consensus, je crois qu'il n'y en a peut-être pas au sujet du temps qu'il nous reste avant d'être dépassés, mais qu'il y a un consensus quant au fait qu'il y a un risque. Plus de 350 personnes ont signé cette lettre, dont Yoshua Bengio, Geoffrey Hinton, etc. Alors, ne me dites pas qu'il n'y a pas de consensus. Là où on ne s'entend pas, c'est à savoir si on joue à la roulette russe avec une, deux ou trois balles dans le barillet. C'est à ce sujet qu'on ne sait pas où on s'en va.

Vous avez vu aussi, cet automne, qu'une cyberattaque de grande envergure a été menée avec succès par une intelligence artificielle sans intervention humaine substantielle. Toutes les stratégies contre les cyberattaques du gouvernement canadien ont été formulées avant cet incident.

Que fait concrètement le gouvernement pour préparer le Canada à ce genre de cyberattaque autonome à grande échelle par l'intelligence artificielle qui a été décrite à notre Comité?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Nous partageons tous vos préoccupations. Nous sommes tous très préoccupés par les utilisations potentiellement abusives, ce qui explique pourquoi il est primordial de se protéger.

En ce qui concerne la cybersécurité, le ministre de la Sécurité publique, Gary Anandasangaree, a présenté le projet de loi C-8 pour renforcer notre système et nos interventions en matière de cybersécurité. C'est extrêmement important. J'exhorte les députés qui sont profondément préoccupés par la cybersécurité, comme nous devrions tous l'être, à appuyer ce projet de loi, car il est vraiment important.

En ce qui concerne la protection de notre infrastructure numérique, les préoccupations concernant les cyberattaques qui pourraient compromettre les systèmes actuels sont importantes. C'est pourquoi nous avons investi dans la technologie quantique. Comme vous le savez, l'informatique quantique a véritablement le potentiel d'être une menace.

En décembre, nous avons lancé le Programme des champions quantiques canadiens afin de conserver ici, au Canada, nos quatre entreprises canadiennes phénoménales, dont Nord Quantique, au Québec, Photonic et Xanadu. Nous devons nous assurer que les Canadiens ont la capacité de se protéger contre les cyberattaques et qu'ils sont protégés par des technologies quantiques. C'est pour cela que nous avons lancé le Programme des champions quantiques canadiens.

• (1610)

[Français]

Luc Thériault: Croyez-vous qu'il faudrait effectivement un consensus...

Le président: Monsieur Thériault, terminez rapidement, s'il vous plaît.

Luc Thériault: Préconisez-vous, comme les experts Hinton, Bengio, etc., qu'il y ait une pause dans le développement de l'intelligence artificielle générative et générale? Allez-vous travailler avec d'autres pays pour faire en sorte de créer une structure qui permettrait de ne pas être dépassés par la course à la superintelligence artificielle?

[Traduction]

Le président: Il faudrait pratiquement répondre en un mot, s'il vous plaît.

L'hon. Evan Solomon: Nous avons investi 50 millions de dollars dans l'Institut de sécurité de l'intelligence artificielle en collaboration avec Yoshua Bengio, lauréat du prix Turing. Il est très conscient de cet enjeu. La sécurité est une priorité de notre stratégie nationale. Je vous remercie beaucoup de la question.

Le président: Cela faisait 46 mots. Merci.

[Français]

Monsieur Hardy, vous avez la parole pour cinq minutes.

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Je vous remercie d'être avec nous, monsieur le ministre.

Je change complètement de sujet.

Vous avez dit tantôt que le plan du Canada était l'intelligence artificielle pour tous. Peu importe où vous vivez et peu importe ce que vous gagnez dans la vie, vous pouvez tous avoir accès à l'intelligence artificielle de manière sécuritaire.

On sait que la population augmente chaque année au Canada. Si je comprends bien, pour que tout le monde ait accès à l'intelligence artificielle, il faudra donc plus de centres de données. Les centres de données font partie de votre plan, qui prévoit d'en construire de plus en plus.

Est-ce que je me trompe?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Le député a raison. Un élément du pilier « Bâtir » de notre stratégie consiste à soutenir la construction de centres de données souverains, absolument.

[Français]

Gabriel Hardy: Vous avez en tête de bâtir de plus en plus de centres de données.

Cela étant dit, selon les dernières données que nous avons, l'augmentation de la demande énergétique est d'environ 30 % par année, notamment à cause des centres de données. On dit que, d'ici 2030, la demande énergétique va doubler.

Hier, j'étais avec des représentants d'Énergir, une très belle entreprise québécoise. On me disait que, présentement, par exemple, en période de pointe comme les grands froids qu'on a connus au cours des dernières semaines, Énergir avait déjà de la misère à fournir l'énergie nécessaire pour répondre aux seuls besoins en chauffage de la population.

Avez-vous évalué les besoins énergétiques pour bâtir autant de centres de données dans les prochaines années? Qu'est-ce que ça va donner? Finalement, qui va fournir l'énergie pour qu'on soit capable d'assumer ces centres de données?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Le député pose une question extrêmement importante. Je l'apprécie, car l'énergie est très étroitement liée à cette technologie.

L'électrification du monde est en cours. C'est pour cela que le gouvernement, par l'entremise de son Bureau des grands projets, investit dans la mise en place de nouveaux réseaux.

Je tiens également à souligner que ce sont les provinces et les organismes de réglementation provinciaux qui ont la responsabilité de choisir comment l'énergie est répartie au sein de leur réseau.

Lors de réunions avec les provinces et les territoires, j'ai beaucoup parlé de la consommation d'énergie et de la façon dont chaque province répartit l'énergie qu'elle produit. Je vais vous donner un exemple. En Ontario, nous construisons maintenant de petits réacteurs modulaires. Nous venons de commencer cela en Ontario parce que la province a besoin de produire plus d'électricité. Évidemment, toute cette électricité ne servira pas qu'à l'IA. Selon certains experts, l'IA représente peut-être 2 % de nos besoins énergétiques.

Néanmoins, nous faisons très attention, tout comme les provinces et les organismes de réglementation, à ce que cette consommation d'électricité ne se répercute pas sur les factures des contribuables. Les responsables tiennent compte de la consommation d'eau et mettent en valeur la chaleur générée. Cela dit, nous ne voulons pas non plus étouffer l'innovation. Nous ne voulons pas arrêter le progrès.

• (1615)

[Français]

Gabriel Hardy: En ce qui concerne votre plan consistant à bâtir plus de centres de données, inévitablement, la capacité de production sera importante, parce que c'est la loi de l'offre et de la demande. D'un côté, si on n'est pas capable d'offrir plus d'énergie et que la demande augmente, le prix doit monter et quelqu'un sera obligé de payer la facture. Présentement, s'il y a de plus en plus de centres de données, ce sont les citoyens ou les entreprises qui devront payer leur électricité plus cher.

Qu'en pensez-vous? Si les entreprises la paient plus cher, elles ne souhaiteront pas venir chez nous. Les citoyens, eux, ne souhaiteront pas la payer plus cher. Quelle est votre stratégie à cet égard?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Voilà une autre question excellente. Les provinces ont des organismes de réglementation. Le gouvernement fédéral ne réglemente pas l'attribution des mégawatts ou des gigawatts d'électricité.

La situation est différente dans chaque province. Par exemple, l'organisme de réglementation de l'Alberta, l'AESO, a récemment débloqué 1,2 gigawatt d'électricité sur son réseau. Ils ont du gaz naturel et ils croient que c'est un investissement très important. Ils ne pensent pas que cela se répercute sur les contribuables.

Rien que dans la dernière semaine, la Colombie-Britannique a également libéré environ 300 mégawatts d'électricité sur son réseau. D'autres organismes inciteront les entreprises — encore une fois, sans passer par le gouvernement fédéral — à bâtir « hors ré-

seau ». Ces entreprises vont bâtir des centres de données qui ne sont pas liés au réseau, ce qui signifie qu'elles devront générer leur propre électricité. C'est comme au restaurant: apportez votre boisson ou, dans ce cas-ci, votre énergie.

[Français]

Gabriel Hardy: Je pense qu'on s'entend sur un élément: d'une manière ou d'une autre, il va falloir que les grands projets s'accroissent grandement pour qu'on soit capable de fournir ce que vous êtes en train de faire.

Ça soulève aussi d'autres questions. Quand va-t-on annoncer des projets? Quand va-t-il y avoir une pelle dans le sol pour faire avancer ces projets? Si vous annoncez qu'un grand nombre de centres de données devront être construits, il faudra accélérer le processus. Ces calculs ont sûrement été faits.

Quelles sont les années de production? Quand allez-vous conclure les contrats pour qu'on soit capable d'avancer d'un côté? Est-ce que ce sont les citoyens qui vont payer la facture, le temps qu'on soit capable de construire pour accélérer les projets et avoir quand même accès à l'énergie?

Le président: Monsieur Hardy, votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Monsieur le ministre, pouvez-vous répondre rapidement, s'il vous plaît?

L'hon. Evan Solomon: La stratégie nationale contiendra plus de détails à ce sujet. Encore une fois, nous veillons à ce que cela ne se fasse pas sur le dos des contribuables, mais c'est une question qui relève des provinces. Nous travaillons en étroite collaboration avec ces dernières pour développer cette industrie de manière transparente et efficace.

[Français]

Le président: Monsieur Sari, vous avez la parole pour cinq minutes.

Abdelhaq Sari (Bourassa, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je vous remercie beaucoup de votre présence et de vos réponses, qui viennent quand même clarifier plusieurs éléments pour les membres du Comité.

Aujourd'hui, mes questions ont surtout pour objectif de rassurer les Canadiens et les Canadiennes qui nous écoutent. Je pense que nous partageons toutes et tous la même inquiétude quant aux risques liés à l'intelligence artificielle. Je vais diviser mes questions en deux parties.

Premièrement, le Canada a toujours été un pays capable d'attirer des talents dans plusieurs domaines, notamment en technologies de l'information. Dans votre stratégie, y a-t-il un élément, un angle ou une dimension qui permettrait d'attirer davantage d'experts ou d'expertes dans le domaine de l'intelligence artificielle?

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Monsieur le président, mon honorable collègue comprend très bien cette industrie. Il s'y connaît très bien. Je vous remercie d'aborder la question des talents. Nous devons tirer profit de notre base de talents. C'est la stratégie d'attraction des talents. Nous mettrons en place de nouveaux éléments pour attirer des talents.

Il y a des occasions à saisir. Il y a des programmeurs fantastiques qui ne peuvent pas s'établir dans certains pays en ce moment et qui cherchent un endroit où développer leurs idées, un endroit sûr qui protège leurs valeurs, où ils peuvent vivre en sécurité. Nous sommes un pays attrayant; un pays où l'on peut bâtir. Nous travaillons assurément en ce sens. Nous investissons dans nos talents. Les 1,7 milliard de dollars font partie de cette stratégie. Ils servent à recruter 1 000 chercheurs de calibre mondial. Cela en fait vraiment partie.

Il faut souligner que nous produisons aussi des talents ici. Il ne faut pas se sous-estimer. Nous oublions peut-être parfois de célébrer nos propres réussites en tant que Canadiens.

• (1620)

[Français]

Il n'y a pas que nos trois instituts, soit Mila, à Montréal, l'Institut Vecteur, à Toronto, et Amii, à Edmonton. Il y a aussi de nombreuses universités qui forment des gens très compétents.

[Traduction]

L'Université de Waterloo est l'une des meilleures au monde, tout comme l'Université Simon Fraser, l'Université de Sherbrooke, l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université McGill. Nous produisons plus de talents et d'ingénieurs, mais je dois préciser qu'il n'y a pas seulement les gens qui comprennent la technologie qui comptent. Il faut que les Canadiens de tous les secteurs comprennent. Certains aiment parler des STIM, soit les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, mais il y a aussi les STIAM, qui incluent aussi les arts, parce qu'on y trouve des gens remarquables... Nous devons veiller à ce que, conformément au principe de « l'IA pour tous », toutes ces personnes possèdent les compétences nécessaires pour utiliser ces outils.

La bonne nouvelle, c'est que ces outils sont de plus en plus faciles à utiliser. Une expression en vogue dans le monde technologique actuellement est ce qu'on appelle la « programmation intuitive ». Avant, il fallait vraiment avoir un diplôme spécialisé pour pouvoir réellement mettre à profit ces outils, alors qu'il est maintenant rendu très facile d'utiliser les interfaces. On appelle ça de la programmation intuitive. Des gens qui n'ont jamais étudié dans un domaine technologique peuvent utiliser ces outils pour développer leurs entreprises.

C'est donc de plus en plus inclusif. Nous devons aussi nous assurer que c'est sécuritaire.

[Français]

Abdelhaq Sari: Je vous remercie beaucoup de votre réponse, qui nous rassure sur la façon dont vous allez soutenir la compétitivité de l'écosystème canadien en matière d'intelligence artificielle.

Cela m'amène à ma deuxième question. Elle porte sur un sujet qui, comme vous le savez très bien, monsieur le ministre, me tient vraiment à cœur. Vous savez que l'intelligence artificielle connaît une recrudescence importante. Elle s'intègre dans notre vie d'une manière générale. J'aimerais vous donner l'occasion de nous parler de la question de la souveraineté numérique. Le premier ministre et nous en parlons beaucoup, parce que ça nous tient énormément à cœur.

Comment le gouvernement peut-il rassurer la population en ce qui concerne notre souveraineté numérique, tout en négociant avec un voisin, au sud, qui est malheureusement de plus en plus hostile?

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Il y a deux aspects à la souveraineté. Le premier consiste à s'assurer que les données et la vie privée des Canadiens sont en sécurité. Soyons clairs: les gens qui nous regardent veulent s'assurer que les données de leurs enfants sont en sécurité. Ils veulent s'assurer d'être protégés contre les hypertrucages et les forces malveillantes, celles qui essaient de miner notre démocratie.

L'une des raisons pour lesquelles nous présenterons un projet de loi visant à moderniser nos lois sur la protection de la vie privée, même si elles demeurent efficaces — les données des Canadiens sont en sécurité —, c'est pour nous assurer que nous disposons des outils nécessaires pour protéger la vie privée des Canadiens. Un autre député ici présent a soulevé un peu plus tôt une question sur les hypertrucages. C'est une bonne question. Nous avons le projet de loi que le ministre de la Justice...

Le président: Je vais devoir vous demander de conclure, monsieur le ministre.

L'hon. Evan Solomon: D'accord.

J'aurai un projet de loi sur la protection des renseignements personnels et des données. La souveraineté est une forme de sécurité. Nos données doivent être assujetties aux lois canadiennes pour assurer la sécurité des Canadiens.

Le président: Merci.

[Français]

Merci, monsieur Sari.

[Traduction]

Monsieur Barrett, vous avez cinq minutes.

Michael Barrett: La dernière fois que nous nous sommes parlé, vous avez mentionné le projet de loi C-16. J'aimerais commencer par cerner ce qui, je l'espère, fait consensus par rapport à un enjeu très important. J'en entends parler tout le temps. En tant que Canadien, en tant que citoyen préoccupé et en tant que parent, je pense qu'il est très important que nous nous penchions sur cette question. À l'instar de mes collègues et, je pense, de tous les membres du caucus ministériel, je suis en faveur d'une interdiction des hypertrucages mettant en vedette des partenaires intimes. Cela protège notamment les femmes contre la création et le partage non consentis d'images intimes en ligne. Nous pensons aussi que le matériel d'abus pédosexuels devrait faire l'objet d'un signalement obligatoire, car cela contribuera à assurer la sécurité de nos enfants. Nous avons un consensus sur ces dispositions qui sont incluses dans le projet de loi C-16.

Le projet de loi C-16 contient également des dispositions qui portent sur quelque chose que votre gouvernement sait que l'opposition officielle n'appuie pas. Il y a notamment une disposition qui permet aux juges de faire fi des peines d'emprisonnement obligatoires pour des crimes graves tels que la traite de personnes, les agressions sexuelles graves avec une arme à feu et les infractions violentes commises avec une arme à feu.

Il y a donc un enjeu sur lequel nous savons que nous ne nous entendons pas, et un autre sur lequel nous nous entendons.

Monsieur le ministre, c'est un moment très important pour notre pays. J'aimerais savoir si, dans un esprit de collaboration, vous pourriez dire: « Oui, nous acceptons d'adopter les dispositions sur lesquelles nous nous entendons. Scindons le projet de loi en deux. » Le gouvernement pourra trouver un autre partenaire de danse pour les dispositions que l'opposition officielle rejette. Concentrons-nous sur ce que nous pourrions probablement adopter à l'unanimité à la Chambre pour protéger les personnes vulnérables, protéger les victimes et assurer leur dignité. Appuieriez-vous l'idée de scinder le projet de loi C-16 en deux?

• (1625)

L'hon. Evan Solomon: Tout d'abord, je vais prendre 10 secondes pour dire que je sais, monsieur le président, que le député est un père et qu'il a servi le pays. Je suis moi-même père de famille. Quand il est question de protection, je sais que cela touche le député personnellement. Je respecte cela et je lui serai toujours reconnaissant de son service.

Nous convenons, aussi bien sur le plan personnel que professionnel, que la protection des Canadiens est notre principale responsabilité. Permettez-moi de dire que le partage non consensuel d'hypertrucages à caractère sexuel est une pratique révoltante. Cela entraîne des préjugés pour les femmes et pour les personnes vulnérables. Le fait que nous soyons tous d'accord sur ce point est absolument essentiel.

En ce qui concerne le projet de loi, c'est le ministre de la Justice qui en est responsable, alors je ne vais pas négocier en son nom. Je peux toutefois affirmer que je suis très reconnaissant lorsque les négociations sont menées de bonne foi, avec ouverture et transparence. Je sais qu'avec tout projet de loi, il y a toujours des éléments qui font consensus et d'autres sur lesquels nous ne nous entendons pas. Je ne peux pas négocier un projet de loi à la place du ministre de la Justice, mais je peux vous assurer que je partage vos préoccupations et l'importance que vous accordez à la protection.

Une partie de la question des hypertrucages sera abordée par le projet de loi C-16, plus précisément le partage non consensuel d'images à caractère sexuel. J'espère que les dispositions sur la protection de la vie privée aborderont cet enjeu, car il s'agit d'une forme d'hypertrucage contre laquelle nous devons protéger les citoyens et les consommateurs. Nous nous penchons très sérieusement sur divers aspects de cette question, y compris divers aspects que le parti de l'honorable député a soulevés, comme le droit à la suppression, entre autres.

Je sais que mon collègue Marc Miller, le ministre du Patrimoine, se penche également sur les préjugés liés aux médias sociaux.

Nous avons un ensemble de mécanismes de protection, et je sais que nous y travaillons de près. J'apprécie l'esprit de bonne foi. J'espère que nous pourrions agir rapidement pour criminaliser le partage non consensuel d'images à caractère sexuel.

Michael Barrett: Comme il ne me reste que 30 secondes, je n'aurai pas le temps de poser une autre question.

Vous engagez-vous à communiquer ces commentaires directement au ministre en mon nom et au nom de mes collègues conservateurs? Vous engagez-vous à lui faire part de cette offre de collaboration?

L'hon. Evan Solomon: Absolument. Je suis toujours reconnaissant des efforts de l'honorable député en vue de dialoguer, et je ne

manquerai pas de transmettre ces commentaires au ministre de la Justice. Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Merci, monsieur Barrett.

Monsieur Grant, vous avez cinq minutes.

Wade Grant (Vancouver Quadra, Lib.): Merci beaucoup, et merci aux membres du comité de l'éthique de me permettre d'être ici aujourd'hui.

Merci, monsieur le ministre, de votre présentation et des réponses que vous nous avez données.

Je pense que je suis le seul député de la Colombie-Britannique. Je vous remercie d'avoir souligné le travail de l'Université de la Colombie-Britannique et de l'Université Simon Fraser. Je sais que le développement de talents locaux est une chose, mais vous avez parlé de la main-d'œuvre en intelligence artificielle et d'attirer des talents. Pourquoi est-il important d'attirer des talents internationaux en intelligence artificielle pour l'écosystème de recherche du Canada et en tant que pilier essentiel de la stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle?

L'hon. Evan Solomon: C'est une excellente question.

Je trouve formidable que le député défende toujours les intérêts de sa région. L'écosystème et les entreprises qui voient le jour à Vancouver et dans toute la région sont phénoménaux, en particulier dans des domaines comme les sciences de la vie. Franchement, ils attirent aussi les talents, dont nous avons besoin. La stratégie et le plan d'action du Canada pour attirer les talents de l'étranger consistent essentiellement à réformer le système d'immigration afin de répondre aux nouveaux besoins du marché du travail. Voilà ce que nous essayons de faire. Cette technologie évolue. Nous avons besoin de compétences et de gens compétents. Le but d'accélérer le traitement des demandes et d'attirer les talents est de favoriser la création d'entreprises, l'investissement et l'apport de propriété intellectuelle au Canada.

Pendant longtemps, le Canada a malheureusement été une sorte de pépinière où nous avions les talents et faisons d'excellentes recherches. Puis, peut-être à cause de l'accès au capital, les gens partaient. Maintenant, ils viennent ici. Nous avons un système pour attirer les cerveaux, et éviter leur exode. C'est l'objectif de la mission. Nous en avons besoin, car le contexte est très concurrentiel.

Le premier ministre dit que nous traversons une période marquée par un réalignement politique qui coïncide avec une révolution technologique. Si nous saisissons cette occasion, trouvons de nouveaux partenaires, développons nos échanges commerciaux et offrons des voies d'accès à la résidence permanente aux personnes qui investissent dans ce pays, il ne fait aucun doute que nous pourrions transformer cette situation en opportunité.

• (1630)

Wade Grant: À ce propos, quelles nouvelles mesures sont nécessaires pour aider les chercheurs talentueux à venir au Canada et à y rester?

L'hon. Evan Solomon: Il faut notamment attirer les talents. Les chaires de l'Institut canadien de recherches avancées, ou CIFAR, sont également essentielles. En outre, nous devons favoriser la création d'entreprises au Canada.

Le député connaît notre budget. Nous avons la superdéduction à la productivité, ce qui signifie... Je ne veux pas entrer dans les détails, mais je pense que tous les députés, quel que soit leur parti, comprendront l'importance de ces éléments.

Si le budget est adopté — espérons qu'il le sera, adoptons le projet de loi d'exécution du budget —, notre taux effectif marginal d'imposition sera inférieur à celui que les États-Unis ont établi dans la loi « The One Big Beautiful Bill ». Concrètement, cela signifie que notre pays est un endroit propice à l'investissement, à la création d'entreprise et à l'accueil de talents. Il s'agit d'un endroit sûr pour les talents. Attirer les talents de l'étranger est une solution, mais les universités canadiennes sont également une source de talents que l'on peut recruter dans notre pays.

Lorsqu'on crée une entreprise au Canada, on peut bénéficier d'un crédit d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental. Cela signifie qu'on peut réellement embaucher, et nous avons réformé ce système. Nous aidons les petites entreprises en leur offrant des mesures incitatives pour qu'elles embauchent et utilisent ces crédits afin de recruter des employés innovants. Il existe de nombreux mécanismes pour attirer les talents ici.

Wade Grant: À la lumière des récents changements, quelles mesures le gouvernement prend-il pour faciliter l'arrivée rapide des meilleurs talents mondiaux et leur contribution à notre écosystème de recherche?

L'hon. Evan Solomon: Je suis très heureux de pouvoir dire que mes collègues d'Immigrations, Réfugiés et Citoyenneté Canada vont favoriser la venue de talents au Canada en expédiant le traitement de leurs demandes et en leur offrant une voie d'accès à la résidence permanente. C'est la raison pour laquelle la ministre de l'Immigration, qui connaît bien le dossier, travaille en étroite collaboration avec nous pour mettre à exécution notre plan concernant les niveaux d'immigration, maîtriser le système d'immigration et veiller à ce qu'il soit utilisé dans l'intérêt de tous les Canadiens et favoriser l'investissement au Canada.

Wade Grant: Je suis père de deux adolescents âgés de 17 et 15 ans. Mon fils est sur le point d'entrer à l'université. Vous avez dit que l'intelligence artificielle est l'avenir. Elle est déjà présente aujourd'hui. À quoi peut-il s'attendre s'il souhaite se lancer dans ce domaine? Quelle aide peut-il recevoir?

L'hon. Evan Solomon: Le meilleur conseil que je donne à mes enfants et à tout le monde est d'acquérir une bonne éducation. La technologie évolue, mais il est absolument essentiel d'investir dans une bonne éducation et d'acquérir les compétences nécessaires pour s'adapter. Je sais que le député est un bon père et que ses enfants sont bien élevés.

Wade Grant: Merci, monsieur le ministre.

Le président: Le meilleur conseil que notre comité ait reçu, nous l'avons obtenu lors de notre étude sur la désinformation et la désinformation, autrefois appelée « mensonge ». Un témoin nous a dit de considérer que tout ce qui se trouve en ligne est faux jusqu'à preuve du contraire.

Je ne cherche pas à obtenir une réponse. Je dis simplement que des témoins ont comparu devant nous et ont déclaré cela. C'est ce qui fait que les hypertrucages, l'intelligence artificielle et tout ce qui s'y rapporte continuent d'évoluer.

Monsieur le ministre, j'aimerais vous remercier d'être ici et...

[Français]

Luc Thériault: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Monsieur Thériault, vous avez la parole.

Luc Thériault: Je suis un peu surpris que vous ayez remercié M. le ministre. La motion, adoptée à l'unanimité, prévoyait que le ministre serait présent pendant deux heures.

Aurait-il l'amabilité de prendre encore quelques minutes pour répondre à quelques questions?

● (1635)

Le président: Nous avons envoyé la motion adoptée par le Comité, et le greffier a parlé avec le bureau des affaires parlementaires. Cependant, le bureau du ministre a dit qu'il n'était disponible que pendant une heure malgré la motion adoptée par la majorité du Comité.

Si vous le voulez, je peux demander au ministre s'il peut rester ici une autre heure. Je suis d'accord pour le faire parce que je sais que beaucoup de députés, ici présents, ont plusieurs questions à poser.

Luc Thériault: On pourrait au moins lui demander de terminer l'heure qui a été entamée et de rester jusqu'à 17 heures pour qu'on puisse poser une autre série de questions.

[Traduction]

Le président: Monsieur le ministre, vous savez que le Comité a adopté une motion visant à vous faire comparaître pendant deux heures. Nous vous avons demandé à 11 reprises, par l'intermédiaire de votre bureau, de comparaître devant le Comité et nous nous sommes entendus sur la date d'aujourd'hui.

La question que pose M. Thériault est la suivante: si vous êtes disponible, pouvez-vous rester?

C'est libre à vous.

Linda Lapointe: Puis-je dire une chose?

Le président: Attendez un instant, je vous prie.

L'hon. Evan Solomon: Nous avions prévu une comparution d'une heure.

Je suis très heureux d'être ici, mais une heure seulement était prévue dans mon emploi du temps. Malheureusement, j'ai d'autres engagements, mais je vous remercie beaucoup pour vos questions aujourd'hui.

Merci, monsieur le président.

Le président: D'accord.

[Français]

Je suis désolé, monsieur Thériault.

[Traduction]

Je vais suspendre brièvement la séance jusqu'à ce que nous soyons prêts à accueillir le prochain groupe de témoins.

Merci.

● (1635)

(Pause)

● (1640)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Nous poursuivons notre étude sur les défis que posent l'intelligence artificielle et son encadrement.

Monsieur Majumdar, vous serez le premier à avoir la parole.

Avant de commencer, et avant de passer aux questions, je tiens à vous informer que, d'après ce que je comprends, les leaders des partis à la Chambre n'ont à aucun moment cette semaine discuté de la nécessité d'obtenir le consentement pour que ce comité étudie le rapport sur le lobbying. Je demanderais aux députés d'insister auprès du leader de leur parti à la Chambre pour que cela se fasse. Il s'agit simplement de présenter une motion à la Chambre pour nous autoriser, d'un consentement unanime, à étudier le rapport sur le lobbying.

Merci.

Monsieur Majumdar, vous avez la parole pour six minutes.

• (1645)

Shuvaloy Majumdar (Calgary Heritage, PCC): J'aimerais proposer une motion.

Le président: S'agit-il de la motion dont avis a été donné?

Shuvaloy Majumdar: Je crois que oui.

Le président: Allez-y.

Shuvaloy Majumdar: Je propose:

Que, étant donné les récents reportages qui caractérisent l'état de l'accès à l'information au Canada de « lamentable » et qui indiquent que le Bureau du Conseil privé est « l'un des pires contrevenants », et étant donné les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'intention des fonctionnaires qui autorise la suppression des messages instantanés après 15 jours, et des courriels après 30 jours, le Comité entreprenne une étude étalée sur deux réunions sur l'état de l'accès à l'information au Canada, et qu'il, aux fins de cette étude:

- a) invite Caroline Maynard, commissaire à l'information du Canada, pendant une heure;
- b) invite Leslie Weir, bibliothécaire et archiviste du Canada, pendant une heure;
- c) invite les représentants concernés du Bureau du Conseil privé pendant une heure;
- d) invite les représentants concernés du Secrétariat du Conseil du Trésor pendant une heure;
- e) fasse rapport de ses observations et recommandations à la Chambre à la fin de cette étude.

J'aimerais remettre une copie de la motion à la greffière, si cela peut être utile.

Le président: La motion a déjà été distribuée aux membres du Comité.

La motion est proposée en règle. L'avis avait été donné.

Ai-je le consensus des membres du Comité pour mettre cette motion aux voix?

Leslie Church: Non, monsieur le président. Nous aimerions proposer quelques amendements à la motion, ne serait-ce que pour en discuter.

Nous aimerions notamment proposer de supprimer le passage suivant:

étant donné les récents reportages qui caractérisent l'état de l'accès à l'information au Canada de « lamentable » et qui indiquent que le Bureau du Conseil privé est « l'un des pires contrevenants », et étant donné les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'intention des fonctionnaires qui autorise la suppression des messages instantanés après 15 jours, et des courriels après 30 jours

Nous proposons de le remplacer par les mots suivants:

à la lumière des récents reportages sur l'état de l'accès à l'information au Canada, le Comité entreprenne une étude étalée sur deux réunions sur l'état de l'accès à l'information, avec attention particulière sur les politiques de suppression pour la messagerie instantanée et les courriels;

Puis, après les mots « aux fins de cette étude », nous invitons Caroline Maynard, commissaire à l'information, Leslie Weir et ainsi de suite, ce qui est tout à fait correct, mais à la fin de la motion, après les mots « fasse rapport de ses observations et recommandations à la Chambre à la fin de cette étude » nous ajouterions les mots « et demande une réponse du gouvernement ».

Le président: Je vais suspendre brièvement la séance, car la greffière doit vérifier qu'elle a le bon libellé. Si vous pouviez lui communiquer votre amendement, nous veillerons à le transmettre aux membres du Comité.

Je vais suspendre la séance pendant quelques minutes. Faisons vite, s'il vous plaît. La séance est suspendue.

• (1645)

(Pause)

• (1700)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Y a-t-il des questions concernant cet amendement? Passons au vote.

Comme il y a égalité, je vais me prononcer. Je vote contre.

(L'amendement est rejeté par 5 voix contre 4 [Voir le Procès-verbal])

Le président: Nous débattons de la motion de M. Majumdar. Madame Church, vous avez la parole.

Leslie Church: Monsieur le président, je suis déçue que l'amendement ait été rejeté, et j'invite les membres du Comité à réfléchir à quelques considérations.

Tout d'abord, si nous prenons cette étude au sérieux et que le Comité souhaite se prononcer à ce sujet, je pense qu'il est important de veiller à ce que le gouvernement réponde à toute étude menée par ce comité. Je pense que c'est un élément important de toute motion et de toute étude que nous menons en tant que Comité. Si nous prenons le temps d'évaluer l'accès à l'information et d'encourager les interventions appropriées de la part de la commissaire, de la bibliothécaire et archiviste et d'autres, je pense qu'il est non seulement important que nous communiquions nos conclusions à la Chambre, mais aussi que le gouvernement ait la possibilité d'y répondre.

Deuxièmement, je pense qu'il est important de préciser officiellement au sein de ce comité que nous reconnaissons qu'une partie de la justification de cet amendement était de veiller à ne pas induire les Canadiens en erreur au sujet des lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui sont mal interprétées dans le corps de cette motion.

Au cours de la dernière heure de travaux de ce comité, nous avons entendu parler des différents types de lignes directrices qui existent en matière de tenue de documents au sein du gouvernement et de la fonction publique, de la différence entre les documents qui sont versés dans les archives permanentes, c'est-à-dire les documents qui font état d'une décision prise au sein du gouvernement, et les documents qui sont, par exemple, de nature transitoire. Malheureusement, la motion telle qu'elle est formulée actuellement induit gravement en erreur les Canadiens quant aux lignes directrices applicables à la fonction publique, qui n'exigent en aucun cas la suppression des courriels après 30 jours. La formulation actuelle de cette motion n'est pas suffisamment nuancée à ce sujet. J'estime que cela est injuste pour les Canadiens et la Chambre.

Le Comité a déjà vécu une situation comparable, alors que notre groupe de parlementaires, soucieux des questions d'accès et d'éthique, avait présenté des renseignements inexacts à l'ensemble de la Chambre des communes. Cela se répercute sur les travaux du Comité. Je vous encourage vivement à nous rappeler des leçons tirées des travaux du Comité avant la pause des Fêtes et à réfléchir attentivement à toute motion que nous présentons à la Chambre dans le cadre d'une étude qui porte sur un enjeu aussi grave que celui-ci.

Monsieur le président, je vous exhorte à reconsidérer notre position. Comme j'ai présenté une motion, d'autres collègues pourraient peut-être envisager de proposer d'autres amendements. Je pense qu'il est très important d'ajouter la demande d'une réponse du gouvernement et d'envisager de reformuler le premier paragraphe de la motion.

• (1705)

Le président: Je vous remercie de votre intervention. Je signale que, que l'amendement soit accepté ou non, lorsque le comité adoptera le rapport, nous lui demanderons s'il souhaite obtenir une réponse du gouvernement. Nous aurons cette possibilité lorsque le rapport sera adopté par le comité.

Je tenais à le préciser.

[Français]

Monsieur Sari, vous avez levé la main.

Abdelhaq Sari: Oui, je veux parler de l'amendement et de la motion elle-même.

Monsieur le président, j'ai répété à plusieurs reprises que notre rôle non partisan, en tant que membres de ce comité, est tout simplement d'envoyer de la bonne information à la population et, surtout, de la rassurer sur les éléments que notre gouvernement et notre fonction publique exercent. Or, dans la motion, comme l'a dit Mme Church, on voit clairement qu'on induit la population en erreur.

Comment un comité de l'éthique pourrait-il aller... Imaginez un chercheur, par exemple, qui réutilise cette motion et ses propos injustes. En tant que membres de ce comité, ça nous pousse à voter contre la motion, même si je sais qu'elle va être adoptée étant donné la majorité que vous avez. Cependant, encore une fois, des membres du Comité avancent des éléments qui ne sont pas tout à fait justes. Il faut faire très attention à ça. Nous ne sommes pas là pour faire des clips. Nous sommes surtout là pour rassurer la population en lui montrant qu'on fait un travail qui va les aider et qui va leur apporter de l'information exacte par rapport au fonctionnement du gouvernement.

Ainsi, monsieur le président, j'appuie énormément les propos de Mme Church sur la question du contenu de la motion, qui avance des éléments qui ne sont pas complètement corrects.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Sari.

Il n'y a pas d'autres intervenants sur la liste, je vais donc mettre la motion aux voix. Je suppose que nous n'avons pas le consentement unanime, je vais donc procéder à un vote par appel nominal.

Comme il y a égalité, je vais voter. J'appuie la motion.

(La motion est adoptée par 5 voix contre 4 [Voir le Procès-verbal])

Le président: Il nous reste environ 20 minutes avec les représentants du ministère. Nous devons absolument nous arrêter à 17 h 30.

Je vous remercie pour votre patience, messieurs.

Nous allons avoir trois séries de cinq minutes avec les représentants.

Allez-y, monsieur Majumdar.

Shuvaloy Majumdar: Merci, monsieur le président.

Bienvenue, messieurs les fonctionnaires, devant ce comité. Je suis ravi de vous voir ici. Je vous remercie pour le travail que vous accomplissez quotidiennement dans un domaine largement non encadré, dans un contexte réglementaire qui n'est pas vraiment bien défini.

Je voudrais parler un instant de la reddition de comptes, par opposition à la censure par procuration, en particulier en ce qui concerne l'IA. Sans mesures de protection irrévocables de la liberté d'expression, multiplier les exigences réglementaires de tatouage numérique peut s'avérer utile sur le plan technique, mais cela peut aussi devenir un outil de censure préventive. Je veux parler des cadres de gouvernance de l'IA proposés par l'ONU, l'Union internationale des télécommunications ou tout autre organisme au sein duquel la Chine ou la Russie disposent d'un droit de veto. Je suis très sceptique quant aux types de règlements que l'on propose aux régions souveraines d'adopter.

Que pensez-vous de l'établissement de limites contraignantes contre les pratiques autoritaires en matière d'IA, combiné au rejet de la réglementation préventive à l'européenne qui, en réalité, tue l'innovation?

• (1710)

[Français]

Mark Schaan (sous-ministre délégué, ministère de l'Industrie): Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

C'est une question très intéressante à laquelle je vais tenter de répondre en plusieurs volets.

Premièrement, il est extrêmement important que nous reconnaissons l'importance, à l'heure actuelle, de mener des recherches sur la sécurité de l'IA et les mécanismes d'évaluation afin de comprendre les mécanismes sous-jacents et les risques potentiels des algorithmes. C'est là le cœur de la mission de l'Institut canadien de la sécurité de l'IA et de notre collaboration avec l'Institut canadien de recherches avancées dans le cadre de son rôle au sein de celui-ci: faire progresser les connaissances scientifiques qui nous aident à comprendre le fonctionnement des algorithmes de l'IA et des systèmes d'IA avancés, et contribuer à la création de mécanismes d'évaluation qui aideront les développeurs et les déployeurs à tester efficacement les vulnérabilités et les risques potentiels de leurs systèmes. Voilà un premier élément important.

Deuxièmement, il est extrêmement important que nous continuions également de faire progresser les efforts internationaux visant à déterminer comment la normalisation peut aider l'industrie et lui apporter une certitude en garantissant l'existence de mécanismes efficaces auxquels elle peut facilement se référer pour assurer à ses utilisateurs et à ses clients qu'elle se conforme aux normes et qu'elle ne déploie pas de systèmes susceptibles de leur porter préjudice. Le Canada participe à plusieurs de ces efforts, notamment par l'intermédiaire de nos organismes de normalisation eux-mêmes, de l'institut de la sécurité et de certaines de nos communautés de recherche.

Il est de plus en plus important que nous définissions également certaines des mesures que l'industrie peut prendre pour s'engager à réaliser une partie de ce travail dans le cadre de ses propres activités de développement et de déploiement. C'est là que le code volontaire destiné à l'industrie sur l'utilisation de l'IA générative s'avère extrêmement utile. Il rassure le marché et l'industrie quant à leur capacité d'évaluer s'ils respectent ou non les critères de base qui leur permettent de garantir la transparence dans l'élaboration et l'utilisation de leurs algorithmes ou de tester, notamment au moyen de la méthode de l'équipe rouge, s'ils connaissent ou non les résultats potentiels de leur travail et créent des mécanismes de rétroaction lorsque des risques et des préjudices réels sont constatés. Je dirais que c'est l'un des moyens qui nous permettra de trouver cet équilibre.

L'autre point, que je mentionnerai brièvement, est l'hypothèse selon laquelle la seule façon d'obtenir de bons résultats en matière d'IA est de mettre en place des lois ou une réglementation généralisées sur cette technologie. C'est un débat ouvert, mais l'un des aspects qui échappe à cette hypothèse est qu'il existe une marge de manœuvre extraordinaire dans les efforts de réglementation sectoriels et verticaux existants pour pouvoir lutter contre les dangers potentiels de l'IA, qu'il s'agisse de la capacité de nos examinateurs de dispositifs médicaux d'interpréter efficacement la sécurité d'un dispositif médical qui utilise l'IA ou de l'utilisation de nos lois sur la protection de la vie privée dans le secteur privé pour garantir que lorsqu'un système de prise de décision automatisé prend une décision fondée sur les renseignements personnels d'une personne, celle-ci puisse savoir quels aspects de ses renseignements personnels ont été utilisés dans cette décision.

Shuvaloy Majumdar: Merci.

Avec le temps qu'il me reste, je vais poser la question suivante, car je réfléchis aussi beaucoup au fait que le Hamas, l'Iran et le Qatar consacrent des dizaines de millions de dollars à des opérations d'influence sur TikTok et Instagram. Nous ne sommes pas tout à fait sûrs de comprendre comment ces algorithmes multiplient les

contenus qui radicalisent certains aspects de la société canadienne et déforment la vérité ou l'histoire.

Dans le domaine de l'information en particulier, comment mettre en place un système qui respecte réellement la liberté d'expression, mais qui dénonce également la présence, sur notre marché de l'information, d'acteurs malveillants qui tentent de diviser profondément nos communautés, de s'en prendre aux minorités et de rendre la vie insupportable à certaines personnes?

Le président: Je suis désolé, monsieur Majumdar. Nous avons dépassé les cinq minutes. En fait, je me suis trompé dans mes calculs. Nous pouvons avoir des tours de six minutes, vous avez donc une demi-minute pour répondre à cette question, monsieur.

Mark Schaan: Merci. Je serai très bref.

Plusieurs réponses me viennent à l'esprit lorsque je réfléchis à cette question.

L'une d'elles est qu'il existe actuellement plusieurs initiatives de la société civile visant à vérifier la fiabilité des renseignements et à mettre en place des mécanismes pour aider les gens à déterminer la provenance des renseignements qu'ils consultent et à vérifier leur authenticité.

L'autre est que nous avons effectivement des inquiétudes concernant certains acteurs et leur rôle dans nos systèmes. L'une de mes autres fonctions est celle de directeur des investissements en vertu de la Loi sur Investissement Canada. Nous avons des directives sur des sujets tels que les médias électroniques et les jeux vidéo, et nous avons établi des lignes directrices concernant leur utilisation à d'autres fins.

• (1715)

Le président: Merci, monsieur.

[Français]

Madame Lapointe, vous avez la parole pour six minutes.

Linda Lapointe: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup, monsieur Schaan, d'être parmi nous aujourd'hui et de nous permettre de faire progresser notre étude sur l'accès à l'information, entre autres.

J'ai des questions à vous poser sur l'écosystème de l'intelligence artificielle. Idéalement, il faut qu'il soit au Canada, mais j'aimerais vous entendre sur la façon dont notre gouvernement, dont le Canada, veille à ce que son écosystème de recherche en intelligence artificielle demeure compétitif à l'échelle internationale.

Mark Schaan: Je vous remercie de votre question.

Selon moi, il s'agit vraiment de stabiliser et d'assurer la continuité du succès du système de recherche au Canada. Le Canada a fourni des assises incroyables à la recherche sur l'intelligence artificielle. Ce n'est pas vraiment exagéré d'affirmer que le Canada a contribué aux débuts de la technologie qu'on utilise maintenant dans le domaine de l'intelligence artificielle, et ce, grâce à des pairs comme Geoffrey Hinton, Joshua Bengio, Rich Sutton, et tous les autres.

Il est important de noter que 130 chercheurs sont ici maintenant grâce au programme de chaires en intelligence artificielle CIFAR à l'origine de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle, créée en 2017. Ce ne sont pas seulement 130 chercheurs, ce sont 130 chercheurs avec leur laboratoire et leurs étudiants, qui forment vraiment un écosystème.

Maintenant, le défi qui se pose pour le gouvernement consiste à savoir comment il va mettre à profit cette réussite et la développer. Il y a vraiment une grande concurrence dans le monde pour ce qui est du domaine de l'intelligence artificielle. La stratégie à adopter, ce sera peut-être de faire les investissements nécessaires pour que les chaires CIFAR puissent continuer leurs travaux. Il y a aussi les autres stratégies, comme l'investissement de 1,7 milliard de dollars pour attirer des talents, ainsi que les initiatives visant à faire le lien entre la communauté et l'écosystème des industries et des chercheurs, parce que la commercialisation est maintenant le secteur sur lequel le Canada veut se concentrer.

Linda Lapointe: La somme de 1,7 milliard de dollars dont vous venez de parler a-t-elle déjà permis d'attirer les talents?

Mark Schaan: Les universités travaillent fort en ce moment avec les conseils de recherche pour s'assurer que le programme avance rapidement. J'ai été témoin de conversations avec des vice-présidents d'universités, qui ont lancé le processus. Les résultats sont bons jusqu'à maintenant, mais le processus n'est pas terminé. Les universités et les conseils de recherche doivent continuer, mais les débuts sont vraiment positifs.

Linda Lapointe: C'est excellent, et c'est bon à savoir.

Vous avez dit que 130 chercheurs se trouvaient ici depuis les débuts de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle. Vous attendez-vous à ce qu'un certain nombre de personnes de l'extérieur s'ajoutent à ce nombre?

Mark Schaan: Absolument. C'est intéressant, parce que les chaires en intelligence artificielle CIFAR ont poursuivi leurs travaux pendant toute la période qui a suivi les débuts de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle. Les dernières nominations à des chaires sont incroyablement intéressantes. Il y a de nouveaux chercheurs dans les domaines de la santé, de l'énergie, de la fabrication, et d'autres domaines extrêmement intéressants qui utilisent l'intelligence artificielle dans l'économie.

Linda Lapointe: Merci. Il est certain que c'est très intéressant.

Comment le gouvernement prévoit-il protéger notre souveraineté numérique? Tantôt, le ministre en a parlé un peu. Il a fait allusion aux négociations avec notre voisin du Sud, avec qui c'est difficile. Comment devons-nous procéder, sachant que nous sommes très interreliés? J'aimerais vous entendre là-dessus.

Mark Schaan: La souveraineté numérique est vraiment une zone plus délicate et plus compliquée. Dans la chaîne de valeur de l'intelligence artificielle, il n'est pas possible pour un pays comme le Canada d'avoir toutes les chaînes de valeur dans son pays. Par exemple, les grands fabricants de puces sont les Américains. Taïwan en fabrique aussi. C'est difficile pour le Canada d'avoir un défenseur dans ce secteur en ce moment.

Le gouvernement et le ministère doivent vraiment créer une autonomie stratégique dans la chaîne de valeur de l'intelligence artificielle. Ça inclut des éléments dans les centres de données, dans l'infrastructure, mais aussi les domaines de recherche où il y a des avantages comparatifs, ainsi qu'avec les entreprises qui sont vraiment les championnes dans une zone verticale comme l'intelligence artificielle et la santé ou l'intelligence artificielle et l'énergie. On peut dire qu'il y a vraiment une croissance de la souveraineté numérique quand des capacités canadiennes sont capables de s'établir ici, au Canada, mais aussi d'acheter ailleurs dans le monde pour l'exportation des capacités.

• (1720)

Linda Lapointe: Je sais qu'ici, dans la région d'Ottawa, on est fort dans le domaine de la photonique. C'est aussi le cas à l'Université de Sherbrooke. On m'a montré une pièce qui est utilisée dans les grands centres de données, justement, mais vous avez parlé des puces. On n'en fait pas ici, au Canada, si j'ai bien compris.

Est-ce bien cela?

Mark Schaan: On n'en fabrique pas à grande échelle au Canada, actuellement, mais il y a certains éléments de la chaîne de valeur. Je pense notamment au Centre de fabrication pour la photonique du Canada, le CPFC, qui a la capacité de fabriquer des puces III-V. Il n'utilise pas vraiment le silicone, mais il emploie d'autres méthodes de fabrication très intéressantes, et c'est une capacité que nous avons au Canada.

Linda Lapointe: Merci beaucoup, c'est très intéressant.

Le président: Merci, madame Lapointe.

Monsieur Thériault, vous avez la parole pour six minutes.

Luc Thériault: Merci, monsieur le président.

Monsieur Schaan, c'est une drôle de question, mais il y a un nouveau ministère de l'Intelligence artificielle: pouvez-vous nous parler de votre formation et de votre expérience?

Mark Schaan: J'ai obtenu un baccalauréat en sciences politiques à l'Université de Waterloo. Ensuite, j'ai obtenu une maîtrise et un doctorat en politiques sociales à l'Université d'Oxford.

Dans ma carrière au sein de la fonction publique, j'ai touché à beaucoup de domaines intéressants, notamment celui des politiques sociales, mais, quand j'étais directeur général de la Direction des politiques-cadres du marché, j'ai créé la première approche réglementaire en matière d'intelligence artificielle au Canada. J'ai aussi participé à la création de nouvelles organisations internationales en matière d'intelligence artificielle, notamment le partenariat mondial sur l'intelligence artificielle, ou PMIA.

Luc Thériault: Je comprends le lien, maintenant.

Vous avez vu l'orientation de mes questions, tout à l'heure. Plusieurs personnes ont tiré la sonnette d'alarme au sujet de la superintelligence artificielle. Vous parliez de compétitivité, tantôt. Ici, on prévoit 1,7 milliard de dollars d'investissements, alors qu'au sud, on parle d'investissements de 400 milliards de dollars. On n'arrivera jamais à être compétitif par rapport à ça.

Cependant, les gens qui sont venus nous voir nous ont dit qu'il faudrait peut-être effectivement que le discours de Davos soit aussi appliqué à l'organisation de la recherche en intelligence artificielle dans le monde. Des pays moyens devraient peut-être se concerter, notamment pour jeter les bases d'un traité international en matière d'intelligence artificielle en particulier.

Est-ce que ce genre de démarche fait partie de votre stratégie? Si ce n'est pas le cas, ne considérez-vous pas que ça constitue un manque de responsabilité à l'égard de l'ensemble des gens qui composent notre société, étant donné qu'il y a un réel problème?

M. Miotti, par exemple, disait qu'il fallait absolument que le Canada interdise le développement de la superintelligence artificielle sur son territoire et qu'il encourage d'autres pays à le faire en jetant les bases d'un traité international.

Quelle est votre position là-dessus?

Des gens ne vous ont-ils pas parlé de ça dans vos consultations, ou ont-ils tous refusé d'y participer, préférant publier des mémoires qualitatifs un jour?

Mark Schaen: Je remercie le député de sa question.

La recherche sur l'avenir de l'intelligence artificielle et les possibilités liées à la superintelligence artificielle ou à l'intelligence artificielle en général est l'un des éléments clés de l'écosystème au Canada, tout comme le soutien du gouvernement pour bâtir ces capacités.

Par exemple, l'Institut canadien de la sécurité de l'intelligence artificielle est très au courant des possibilités en matière d'intelligence artificielle. Le Conseil consultatif en matière d'intelligence artificielle a également un sous-comité qui se penche sur les préoccupations liées à l'utilisation saine et responsable de l'intelligence artificielle. M. Yoshua Bengio est membre de ce comité, ainsi que Joëlle Pineau.

Par ailleurs, nous avons une bonne collaboration avec la nouvelle organisation de M. Bengio, LoiZéro, qui fait des recherches sur les utilisations les plus poussées de l'intelligence artificielle en vue de promouvoir une intelligence artificielle qui est gérée d'une façon plus responsable et qui est plus simple pour les Canadiens et les Canadiennes et pour tous les citoyens du monde.

Il est important de noter la façon dont M. Bengio a conclu son rapport concernant l'état de l'intelligence artificielle dans le monde pour les Nations unies. Il a dit qu'il n'y avait pas de consensus sur l'avenir de l'IA et qu'il appartenait aux gouvernements et aux citoyens de décider de l'avenir et du parcours de l'intelligence artificielle. C'est la raison pour laquelle un des piliers de notre stratégie consiste à protéger les Canadiennes et les Canadiens. Cela inclut la recherche sur l'utilisation responsable et la fiabilité de l'IA. De plus, il est important que tous les pays consacrent des fonds et des efforts à l'avancement des normes d'évaluation et à la recherche concernant la possibilité d'avoir une intelligence artificielle qui sert tous les Canadiens et tous les citoyens du monde.

• (1725)

Luc Thériault: Concrètement, qu'allez-vous faire pour vous assurer qu'il y aura cet esprit de communauté et cette collaboration internationale? Tout seul, vous n'y arriverez pas. Ce n'est pas parce que, ici, on décide de dire que la responsabilité de l'intelligence ar-

tificielle sera établie selon la volonté des citoyens que ça se passera ainsi. Ce n'est pas de cette manière que les choses se passent.

Au moment où on se parle, la technologie dépasse même ceux qui la développent. On n'est pas capable de la contrôler, vous le savez plus que moi. Ça me rassure quand vous dites que ce contrôle fait partie de votre stratégie, je n'ai pas entendu parler de déploiement de cette stratégie. Que fera-t-on?

Mark Schaen: Il y a trois aspects que je veux souligner.

Premièrement, il y a les efforts multilatéraux du gouvernement du Canada à ce sujet, notamment la création du Réseau international des instituts de sécurité de l'IA, qui regroupe, entre autres, l'Australie, les États-Unis, la France, l'Allemagne et la Corée du Sud. Maintenant, le Canada est vraiment le chef d'un pilier de cet effort, par sa recherche sur les risques liés au contenu synthétique.

De plus, il y a aussi les efforts bilatéraux. Le Canada a signé une nouvelle entente avec l'Allemagne concernant les affaires numériques. L'un des aspects de l'entente inclut une collaboration sur la recherche en sécurité de l'IA.

Enfin, il y a aussi les efforts des experts à l'externe qui ont le soutien du gouvernement. Ça inclut le soutien à LoiZéro et à notre communauté de recherche pour accroître ces efforts au pays ainsi que mondialement.

Le président: Merci.

Je m'excuse, monsieur Thériault, j'ai mal calculé votre temps de parole et je vous ai donné une minute supplémentaire.

Luc Thériault: C'était intéressant.

Le président: C'est correct.

[Traduction]

Je tiens à remercier les témoins pour leur patience, tout d'abord, ainsi que pour leur contribution.

Cela conclut nos travaux pour aujourd'hui.

Je souhaite une belle fin de semaine à tous. On se revoit lundi après-midi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>